

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CLERMONT-SOUBIRAN
Du 11 juillet 2023**

Convocation du : 04 juillet 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

L'an deux-mille-vingt-trois, le onze juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Clermont-Soubiran, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr DEPASSE Guy, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 04/07/2023
Présents : Mrs DEPASSE. FOURNIER. BOURGEOT. HAAG. TERRIE. VITRAC. Mmes OREJA. BUSCAIL. BIYAK. EBRARD.

Pouvoirs : C. SIMME a donné pouvoir à J-C VITRAC
Absent(s) excusé(s) : C. SIMME

Secrétaire de séance : N. OREJA

Enquête publique PLUI-H

La campagne d'information est réalisée par affichage à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie, par diffusion dans le bulletin municipal et le site internet puis par mail aux Clermontois. Depuis le 4 juillet, des permanences d'information ont lieu à Donzac, Castelsagrat, Valence d'Agen et Malause. Trois commissaires enquêteurs sont nommés. Les préfets des trois départements du Gers, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne doivent valider le Plan d'ici la fin de l'année.

Droit de préemption sur immeuble

(Pour rappel, la commune a un droit de préemption sur une centaine de parcelles entre Saint-Pierre de Malaure, le Bourg, Laspeyres et Coupet).

Le bien concerné nécessite des travaux très importants. Le Conseil est appelé à se prononcer sur l'intérêt d'acheter ce bien.

Après concertation, le conseil décide de ne pas préempter, par 10 voix contre et 1 abstention.

Point travaux à l'église de Coupet

Entre le 26 juin et le 20 juillet 2023 des travaux préparatoires ont lieu. Le travail de restauration ne peut commencer qu'après cette période pour éviter l'atmosphère poussiéreuse de la phase préliminaire : perçages, travail sur le désordre mineur du plafond, sur le désordre majeur du confessionnal qui a dû être totalement démonté (linteau pourri, ouverture disjointe dans le mur arrière). En électricité, des saignées ont été faites et des gaines posées.

Les vitraux à traiter en atelier sont déposés.

Les pré-travaux dans la partie des fonds baptismaux sont terminés.

Les travaux du pluvial devraient intervenir d'ici la prochaine réunion du conseil municipal.

CC2R infos

La Commission Prospective de la CC2R passe de 7 à 12 membres.

Un poste de « Manager de Commerce » est créé.

Travaux SMEP

Les travaux de renouvellement des moyens (canalisations) assurés par le SMEP se poursuivent.

Questions diverses

- Augmentation de l'assurance du personnel
- Point fibre :
 - 2 zones du village sont encore non éligibles : des travaux de génie civil sont à effectuer (l'infrastructure est en cause). La cause est indéterminée actuellement. Il n'y a pas de délai d'éligibilité pour ces 2 zones. A La Tourasse, 3 logements sont concernés.
 - Incident à Coupet : un poteau téléphonique a été percuté et endommagé.
- Suite à l'orage du 20 juin, les équipes de la CC2R remettent en état les voies communautaires. Les boues glissées sur le domaine public seront remises sur les terrains en bordure.
- Quatre dictionnaires ont été commandés pour les élèves qui rentrent en 6^{ème} en septembre.
- Manifestation de soutien au Maire de Montjoi.
- Notre secrétaire de mairie Laurence Gallina a été promue au grade de « Attachée territoriale Cadre A ».
- Territoire d'Energie : Thierry Bourgeot présente le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 15 juin à Estillac concernant le 1^{er} semestre. Les informations portaient principalement sur les grosses communes.

Le site internet est refondu et un embellissement (fresques) des postes de transformation est prévu dans les zones de passage important.

Mobilité électrique (véhicules) : il y a des projets d'installation de bornes pour les années à venir.

- Assemblée générale de la Société de Chasse : Maryline Buscail résume le compte-rendu. Le bilan des actions de l'année est satisfaisant. Les finances sont saines.
- La fête du village aura lieu les 21, 22 et 23 juillet. Le programme habituel s'enrichit d'une exposition de tableaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45.